



Décision de radiodiffusion CRTC 2024-80

Version PDF

Ottawa, le 10 avril 2024

Vista Radio Ltd.
Caledon (Ontario)

Demande 2024-0085-2, reçue le 1er mars 2024

CFGM-FM Caledon – Révocation de licence

1. Vista Radio Ltd. a demandé la révocation immédiate de la licence de radiodiffusion qu'elle détient relativement à l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue anglaise CFGM-FM Caledon (Ontario), qui a été renouvelée dans *Diverses stations de radio commerciale – Renouvellement et modification de licences*, Décision de radiodiffusion CRTC 2019-202, 11 juin 2019.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément à l'alinéa 9(1)f) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Vista Radio Ltd. pour l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général